

**LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)**

ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2020

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
Rapport de l'auditeur indépendant	1
États financiers	
État des résultats et de l'évolution de l'actif net	4
État de la situation financière	5
État des flux de trésorerie	6
Notes complémentaires	7
Renseignements complémentaires	16

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux administrateurs de  
La Société Économique de l'Ontario (SÉO)

### Rapport sur l'audit des états financiers

#### *Opinion avec réserve*

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Société Économique de l'Ontario (SÉO) (l'« organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2020, et les états des résultats et de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, à l'exception des incidences du problème décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

#### *Fondement de l'opinion avec réserve*

L'organisme comptabilise les dépenses en immobilisations ainsi que les produits de subventions et de contributions afférents à ces immobilisations au résultat de l'exercice au cours duquel ces opérations surviennent. Ces traitements comptables constituent des dérogations aux normes comptables canadienne pour les organismes sans but lucratif. Les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exigent que les dépenses en immobilisations soient comptabilisées au coût dans l'état de la situation financière et amorties sur leur durée de vie utile et que les subventions et contributions afférentes soient reportées et comptabilisées en produits selon la même méthode que celle utilisée pour l'amortissement des immobilisations acquises. Bien que les incidences des dérogations n'entraînent pas de surévaluation ni de sous-évaluation du résultat et de l'actif net, celles-ci entraînent toutefois les anomalies de présentation suivantes : en ce qui concerne l'état des résultats, une sous-évaluation des produits liés aux apports afférents aux immobilisations et de la charge d'amortissement des immobilisations de 9 882 \$ (2019 : 8 704 \$) et une surévaluation des charges d'achat d'immobilisations corporelles de 15 717 \$ (2019 : 3 446 \$), en ce qui concerne l'état de la situation financière, une sous-évaluation des immobilisations et des apports reportés afférents aux immobilisations de 11 627 \$ (2019 : 5 792 \$). Nous attirons l'attention sur le fait que nous avons également exprimé une opinion modifiée sur les états financiers de l'exercice clos le 31 mars 2019 pour les raisons expliquées ci-dessus.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

### *Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

### *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers*

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

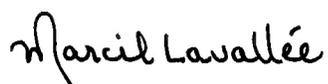
- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

#### **Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires**

Conformément aux exigences de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario, nous déclarons qu'à notre avis, ces normes ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.



Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 23 juin 2020

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

4

	2020	2019
<b>PRODUITS</b>		
Contribution de fonctionnement - Emploi et développement social Canada (EDSC)	2 077 894 \$	2 038 429 \$
Subventions, contributions et apports pour projets spéciaux (annexe A)	1 197 534	1 404 846
Autres activités	19 098	14 598
	<b>3 294 526</b>	<b>3 457 873</b>
<b>CHARGES DE FONCTIONNEMENT</b>		
Salaires et avantages sociaux	1 393 661	1 413 891
Frais de réunions et de déplacement	233 813	217 107
Frais de bureau	153 996	123 443
Loyer	149 220	123 393
Charges liées au conseil d'administration	38 450	37 600
Télécommunications	31 022	35 744
Autres activités connexes	22 898	14 898
Achat d'immobilisations corporelles	15 717	3 446
Assurances	7 748	5 302
Honoraires et services professionnels	95 587	110 601
Intérêts et frais de service	8 390	6 357
Frais de fonctionnement imputés aux projets spéciaux	(12 000)	(5 122)
	<b>2 138 502</b>	<b>2 086 660</b>
<b>CHARGES - PROJETS SPÉCIAUX (annexe A)</b>	<b>1 201 976</b>	<b>1 364 893</b>
	<b>3 340 478</b>	<b>3 451 553</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS PAR RAPPORT AUX CHARGES</b>	<b>(45 952)</b>	<b>6 320</b>
<b>ACTIF NET AU DÉBUT</b>	<b>148 632</b>	<b>142 312</b>
<b>ACTIF NET À LA FIN</b>	<b>102 680 \$</b>	<b>148 632 \$</b>

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

31 MARS 2020

5

	2020	2019
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	189 567 \$	295 417 \$
Subventions, contributions et autres apports à recevoir (note 3)	239 042	79 736
Débiteurs (note 4)	108 700	90 706
Frais payés d'avance	21 748	75 703
	<b>559 057 \$</b>	<b>541 562 \$</b>
<b>PASSIF</b>		
Créditeurs et frais courus (note 6)	254 134 \$	258 348 \$
Subventions et contributions à rembourser	6 733	12 841
Subventions, contributions et autres apports reportés (note 7)	195 510	121 741
	<b>456 377</b>	<b>392 930</b>
<b>ACTIF NET</b>		
Non affecté	102 680	148 632
	<b>559 057 \$</b>	<b>541 562 \$</b>

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

 \_\_\_\_\_, administrateur

 \_\_\_\_\_, administrateur

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

6

	2020	2019
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(45 952) \$	6 320 \$
<b>Variation nette des éléments hors caisse liés à l'exploitation :</b>		
Subventions, contributions et autres apports à recevoir	(169 929)	143 251
Débiteurs	(7 371)	29 515
Frais payés d'avance	53 955	(53 517)
Créditeurs et frais courus	(4 214)	63 406
Subventions et contributions à rembourser	(6 108)	(352)
Subventions, contributions et autres apports reportés	73 769	46 945
	(59 898)	229 248
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>(105 850)</b>	<b>235 568</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>295 417</b>	<b>59 849</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>189 567 \$</b>	<b>295 417 \$</b>

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse.

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

7

### 1. STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Société Économique de l'Ontario (SÉO), ci-après « l'organisme », est une société sans capital-actions, constituée en vertu de la Loi sur les personnes morales de l'Ontario. L'organisme est dirigé par un conseil d'administration représentant les trois grandes régions de l'Ontario, soit l'Est, le Nord et le Centre-Sud-Ouest.

L'organisme a pour mission de promouvoir le développement économique et l'employabilité au sein de la communauté francophone de l'Ontario. Il favorise l'échange d'information et facilite l'émergence de partenariats entre les intervenants. L'organisme collabore à titre de membre du Comité national de développement économique et d'employabilité par l'entremise du volet RDÉE Canada. La direction générale de la SÉO est basée à Ottawa. La SÉO utilise des agents couvrant tout l'Ontario.

En tant qu'organisme sans but lucratif, l'organisme est exonéré d'impôt en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu.

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

L'organisme applique les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) de la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

#### Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés.

#### Apport à recevoir

Un apport à recevoir est comptabilisé en actif lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant est raisonnablement assurée.

#### Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les subventions, contributions et autres apports. Les contributions, subventions et autres apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées lorsque le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Les produits tirés des autres activités sont constatés lorsque les activités ont lieu, pourvu que le montant puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'encaissement soit raisonnablement assuré.

## 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

### Services reçus à titre bénévole

L'organisme ne pourrait exercer ses activités sans les services qu'il reçoit de nombreux bénévoles qui lui consacrent un nombre d'heures considérable. En raison de la complexité inhérente à la compilation de ces heures et à la détermination de leur juste valeur, les services reçus à titre bénévole ne sont pas constatés dans les états financiers.

### Ventilation des charges

L'organisme ventile une partie de ses charges de fonctionnement selon des clés de répartition qu'il juge adaptées à chaque type de charge qu'il utilise et avec constance année après année. Les clés de répartition utilisées pour ventiler une partie des charges de fonctionnement aux projets spéciaux sont les suivantes :

- Salaires et avantages sociaux - selon le temps consacré à chaque projet ou en fonction du budget approuvé à l'accord de contribution et subvention, lequel est établi en fonction des besoins réels de l'organisme pour chaque projet.
- Loyer et frais d'administration - selon le budget approuvé à l'accord de contribution et subvention, lequel est établi en fonction des besoins réels de l'organisme pour chaque projet.

### Présentation de l'organisme contrôlé

L'organisme sans but lucratif, Les Sociétés Vice Versa, qui est contrôlé par la SÉO, n'est pas consolidé dans les états financiers de la SÉO.

La SÉO a choisi de ne pas consolider l'organisme contrôlé. Les informations concernant les ressources de cet organisme contrôlé sont décrites à la note 13.

### Immobilisations corporelles

L'organisme a comme politique de comptabiliser en charges au cours de l'exercice les acquisitions d'immobilisations corporelles lorsqu'elles sont financées par des subventions et contributions gouvernementales.

### Instruments financiers

#### *Évaluation des instruments financiers*

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

9

### 2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

#### Instruments financiers (suite)

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des subventions, contributions et apports à recevoir ainsi que des débiteurs.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus ainsi que des subventions et contributions à rembourser.

#### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation. L'organisme détermine s'il y a eu un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs de l'actif financier. Si c'est le cas, il réduit la valeur comptable de l'actif à la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'actif ou au prix qu'il pourrait obtenir de la vente de l'actif à la date de clôture selon le plus élevé des deux montants. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

#### Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes peuvent fluctuer entre le positif et le négatif.

### 3. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET AUTRES APPORTS À RECEVOIR

	2020	2019
Projet « Carrielles » - La Société de recherche sociale appliquée	139 760 \$	- \$
Société économique de l'Ontario - Employabilité et immigration - Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	60 077	59 064
Route touristique Champlain de l'Ontario - Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario		
- Phase V	19 726	-
- Phase IV	-	8 692
Intermédiaire francophone à Thunder Bay - Institut des politiques du Nord	19 479	10 623
Stratégie permanente de transfert d'entreprise - Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)	-	1 357
	<b>239 042 \$</b>	<b>79 736 \$</b>

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

10

### 4. DÉBITEURS

	2020	2019
Comptes clients et autres	3 460 \$	9 759 \$
Taxes de vente harmonisée à recevoir	98 955	79 899
Comptes à recevoir d'un organisme contrôlé, sans intérêt	6 285	1 048
	<b>108 700 \$</b>	<b>90 706 \$</b>

### 5. EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit autorisée de 200 000 \$ renouvelable annuellement au taux préférentiel plus 2 %. Cette marge est garantie par une convention de sûreté générale portant sur tous les actifs présents et futurs de l'organisme. Cette marge de crédit est inutilisée au 31 mars 2020 (2019 : 0 \$).

### 6. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2020	2019
Fournisseurs et frais courus	249 742 \$	255 655 \$
Sommes à remettre à l'État	4 392	2 693
	<b>254 134 \$</b>	<b>258 348 \$</b>

### 7. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET AUTRES APPORTS REPORTÉS

Les subventions, contributions et autres apports reportés représentent des sommes reçues pour des activités devant se poursuivre au cours du prochain exercice et se détaillent comme suit :

	2020	2019
Fonctionnement - EDSC	162 788 \$	91 711 \$
Soutien aux titulaires d'un Permis Vacances Travail - Consulat général de France	29 197	-
Réseau « M » - Apports	3 525	3 525
Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers - EDSC	-	26 505
	<b>195 510 \$</b>	<b>121 741 \$</b>

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

11

### 7. SUBVENTIONS, CONTRIBUTIONS ET AUTRES APPORTS REPORTÉS (suite)

Les variations des subventions, contributions et autres apports reportés se détaillent comme suit :

	2020	2019
Solde au début	121 741 \$	74 796 \$
Plus : montant octroyé au cours de l'exercice	3 349 197	3 490 220
Moins : montant constaté à titre de produits de l'exercice	(3 275 428)	(3 443 275)
Solde à la fin	195 510 \$	121 741 \$

### 8. VENTILATION DES CHARGES

Les montants de charges pour les salaires et les avantages sociaux, les frais de loyer et les frais d'administration ont été répartis aux charges de projets spéciaux de la façon suivante :

	Salaires et avantages sociaux		Loyer		Frais d'administration	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Société économique de l'Ontario						
- Employabilité et immigration						
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	443 321 \$	468 713 \$	44 138 \$	44 118 \$	- \$	26 352 \$
Projet « Carrielles » - La Société de recherche sociale appliquée	163 982	-	4 471	-	-	-
Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers - EDSC	130 670	156 825	-	-	-	-
Intermédiaire francophone à Thunder Bay - Institut des politiques du Nord	23 956	38 703	1 658	-	-	-
Jeunesse Canada au travail - Conseil de la coopération de l'Ontario	-	10 271	-	-	-	-
Collaboration Communautaire - Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)	-	7 873	-	-	-	-
Aide à l'emploi - ressortissants français - Consulat général de France à Toronto	-	4 483	-	-	-	-
Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone - entente de services	-	-	-	-	-	720
	761 929 \$	686 868 \$	50 267 \$	44 118 \$	- \$	27 072 \$

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

12

---

### 9. INSTRUMENTS FINANCIERS

#### Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux débiteurs. L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

De plus, l'organisme évalue la condition financière de ses clients sur une base continue et examine l'historique de crédit de tout nouveau client. L'organisme établit une provision pour créances douteuses en tenant compte du risque de crédit de clients particuliers, des tendances historiques et d'autres informations. L'organisme n'est exposé à aucun risque important à l'égard d'un client en particulier ou d'une quelconque contrepartie.

### 10. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

La viabilité de l'organisme dépend principalement de subventions et contributions gouvernementales. La direction prévoit que l'organisme continuera à recevoir des subventions et contributions au cours du prochain exercice ainsi qu'au cours des années à venir, ce qui devrait lui permettre de poursuivre ses activités dans un avenir prévisible.

### 11. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par l'organisme en vertu de baux totalisent 222 150 \$ et les versements estimatifs à effectuer au cours des quatre prochains exercices sont les suivants :

2021	82 800 \$
2022	57 800 \$
2023	48 600 \$
2024	32 950 \$

### 12. ÉVENTUALITÉS

#### **Montants octroyés en vertu d'ententes**

Dans le cours normal de ses activités, l'organisme signe des ententes en vertu desquelles des montants lui sont octroyés pour l'exécution de projets qui sont assujettis à des restrictions qui régissent l'utilisation des fonds. Les bailleurs de fonds peuvent effectuer un audit des registres comptables de l'organisme pour s'assurer du respect de ces modalités. Dans l'éventualité où des montants pourraient faire l'objet d'un remboursement aux bailleurs de fonds, les ajustements nécessaires seront affectés à l'exercice au cours duquel ils seront constatés.

#### **Lettre de crédit**

L'organisme a accordé une lettre de garantie d'un montant de 23 482 \$ pour la location d'espaces de bureaux. Ce montant est octroyé en diminution du montant autorisé de la marge de crédit à la note 5. S'il y avait obligation d'acquitter une réclamation concernant cette garantie, la perte qui en résulterait serait imputée aux résultats de l'exercice alors en cours.

### 13. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DU BILAN

La pandémie du coronavirus, aussi appelé COVID-19, est répandue à travers le monde et l'ensemble des activités économiques sont actuellement affectées. Les conditions liées au coronavirus évoluent rapidement et les autorités gouvernementales ont mis en place des mesures d'urgence afin d'atténuer la propagation du virus. Le virus et les mesures de mitigation prises ont des effets importants sur les opérations de l'organisme. Les impacts financiers dépendent du déroulement futur des événements, notamment la durée de l'éclosion, les interruptions commerciales et l'efficacité des mesures prises au Canada et dans d'autres pays pour combattre et traiter le virus. Ces événements sont hautement incertains et l'organisme n'est pas en mesure d'évaluer les impacts qu'ils auront sur ses résultats financiers.

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

14

### 14. ENTITÉ CONTRÔLÉE

#### Les Sociétés Vice Versa

L'organisme sans but lucratif Les Sociétés Vice Versa est contrôlé par la SÉO étant donné qu'il a la même direction et que tous les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la SÉO.

Les Sociétés Vice Versa est un organisme sans but lucratif créé en vertu de la Loi canadienne sur les organismes à but non lucratif. Il a pour mission de fournir des ressources et des outils linguistiques aux communautés francophones. Les services fournis incluent la traduction de documents, l'interprétation simultanée, la location d'équipement audio ainsi que l'organisation d'événements. Il est prévu qu'une partie des excédents d'encaisse générés par l'organisme sera redistribuée à la SÉO pour soutenir sa mission ou à d'autres organismes sans but lucratif.

Les états financiers non audités de l'organisme n'ont pas été consolidés dans les états financiers de la SÉO mais ils sont disponibles sur demande. Les états financiers condensés non audités de l'organisme au 31 mars 2020 présentent les données suivantes :

	2020	2019
<b>Actif</b>		
Total des actifs	70 902 \$	53 319 \$
<b>Passif</b>		
Total des passifs	46 470 \$	22 497 \$
<b>Actif net</b>		
Actif net	24 432	30 822
	70 902 \$	53 319 \$
<b>Résultats</b>		
Total des produits	84 326 \$	92 943 \$
Total des charges	90 716	88 434
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(6 390) \$	4 509 \$
<b>Flux de trésorerie</b>		
Activités de fonctionnement	(8 323) \$	(5 010) \$
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(8 323) \$	(5 010) \$

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## NOTES COMPLÉMENTAIRES

31 MARS 2020

15

### 14. ENTITÉ CONTROLÉE (suite)

Les opérations avec l'entité Les Sociétés Vice Versa se détaillent comme suit :

	<b>2020</b>	2019
Achat de services	<b>12 375 \$</b>	17 731 \$

Ces opérations ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les apparentés.

### 15. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres comparatifs ont été reclassés afin de rendre leur présentation conforme à celle de l'exercice courant.

# LA SOCIÉTÉ ÉCONOMIQUE DE L'ONTARIO (SÉO)

## RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2020

16

### ANNEXE A - SOMMAIRE DES PRODUITS ET DES CHARGES PAR PROJETS SPÉCIAUX

	2020			2019		
	Produits <sup>(1)</sup>	Charges	Insuffisance	Produits <sup>(1)</sup>	Charges	Excédent (insuffisance)
Société économique de l'Ontario - Employabilité et immigration						
- Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada	529 456 \$	529 456 \$	- \$	592 573 \$	592 573 \$	- \$
Programme de reconnaissance des titres de compétences étrangers - EDSC	287 156	287 156	-	329 573	329 573	-
Projet Carrielles - La Société de recherche sociale appliquée	215 602	215 759	(157)	-	-	-
Route touristique Champlain de l'Ontario - Phase V - Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario	99 726	99 726	-	-	-	-
Intermédiaire francophone à Thunder Bay - Institut des politiques du Nord	26 730	26 730	-	41 399	41 399	-
Destination Canada - entente de services	24 310	27 670	(3 360)	130 480	30 753	99 727
Certification GrowthWheel - Appui aux entreprises	10 604	11 529	(925)	-	-	-
Forum économique des Amériques	3 950	3 950	-	-	-	-
Écorismo 2018						
- Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario	-	-	-	42 214	42 228	(14)
- Autres apports	-	-	-	91 760	161 594	(69 834)
Route touristique Champlain de l'Ontario - Phase IV - Ministère du Tourisme, de la Culture et du Sport de l'Ontario	-	-	-	98 692	98 692	-
Stratégie nationale en petite enfance - entente de services	-	-	-	30 973	25 867	5 106
Guide pour les entrepreneures immigrants francophones - entente de services	-	-	-	13 625	8 657	4 968
Jeunesse Canada au travail - Conseil de la coopération de l'Ontario	-	-	-	10 274	10 274	-
Corridor patrimonial, culturel et touristique francophone - entente de services	-	-	-	8 850	8 850	-
Collaboration Communautaire - Conseil scolaire de district catholique de l'Est ontarien (CSDCEO)	-	-	-	8 593	8 593	-
Aide à l'emploi - ressortissants français - Consulat général de France à Toronto	-	-	-	4 483	4 483	-
Stratégie permanente de transfert d'entreprise - Corporation d'employabilité et de développement économique communautaire (CEDEC)	-	-	-	1 357	1 357	-
	<b>1 197 534 \$</b>	<b>1 201 976 \$</b>	<b>(4 442) \$</b>	<b>1 404 846 \$</b>	<b>1 364 893 \$</b>	<b>39 953 \$</b>

<sup>(1)</sup> Ces produits incluent les subventions, contributions et autres apports.